

Le ramassage-distribution des DMR des services de soins, une activité qui compte en stérilisation hospitalière

Romain DESCHAMPS, Laëtitia BECK, Marianne PINGARD, Vanessa MACK, Julie SCHOLLER, Bénédicte GOURIEUX
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, Service Pharmacie – Stérilisation, 1 Avenue Molière, 67098 STRASBOURG romain.deschamps@chru-strasbourg.fr

N°60

INTRODUCTION ET OBJECTIF

L'acheminement et la mise à disposition des dispositifs médicaux réutilisables (DMR) fait partie intégrante du circuit de prise en charge en stérilisation. Cette activité logistique est assurée par les agents de stérilisation pour les services de soins de notre établissement, selon une organisation en place depuis plusieurs années. L'objectif de ce travail est de réorganiser cette étape de ramassage-distribution afin de mieux répondre aux besoins des services de soins, et d'optimiser l'activité de nos agents.

MATERIEL ET METHODE

Périmètre de 60 unités de soins

RESULTATS ET DISCUSSION

Actualisation des bons de commandes-livraison permettant la traçabilité des DMR et des étapes de leur prise en charge, en coordination avec les services de soins

Révision du planning de ramassage-distribution des DMR au niveau des jours et des rythmes de passage, ainsi qu'au regard des besoins des utilisateurs

Démarche basée sur

- Une analyse des archives de bons de commande/livraison sur l'année 2021 réalisée par les gestionnaires de flux du secteur
- Un retour d'expérience des agents de stérilisation sur les flux de DMR à optimiser
- Une mise à jour des documents qualité internes relatifs à l'activité



Rédaction et homologation d'une procédure institutionnelle définissant les règles, les responsabilités et l'organisation autour de l'activité de ramassage-distribution des DMR des services



Statistiques et gains liés à la réorganisation



- 83% des bons de commande mis à jour au niveau du contenu des DMR ou des compositions pris en charge
- Diminution de la fréquence de passage (qui s'échelonne de 1 à 5 fois par semaine) pour 28% des services de soins
- Notion d'unité de soins « gérée à la demande » mise en place pour 14% des services
- Optimisation du planning ayant permis un gain de temps d'agent de stérilisation de l'ordre de 0,5 ETP
- Amélioration des délais de traitement, avec une baisse de 15 heures du délai de remise à disposition des DMR stériles
- Organisation plus claire et lisible pour les services de soins



Actions de communication

1. Communication interne auprès des personnels de stérilisation via une réunion de secteur
2. Communication externe vers les services de soins via une note de service précisant la date de mise en application de la réorganisation, le lien vers la procédure institutionnelle et le nouveau planning de ramassage-distribution des DMR
3. Mise en ligne sur le site intranet du CHU du planning actualisé de ramassage-distribution des DMR des services de soins



Mise en place de la notion de service de soins « géré à la demande » = Service ayant une utilisation très ponctuelle de DMR et dont la récupération de ces DMR se fait uniquement sur appel téléphonique

CONCLUSION

Cette réorganisation de l'activité est effective depuis septembre 2022. Elle a permis d'améliorer la visibilité des règles de fonctionnement et des flux pour les personnels de stérilisation et les services de soins. Elle a également amélioré l'ergonomie du poste de travail des agents de stérilisation en charge du ramassage et de la livraison des DMR en optimisant leurs déplacements et permis un redéploiement de temps d'agent de stérilisation en soutien d'autres activités du secteur. Une évaluation de la satisfaction des personnels soignants sera prochainement déployée, afin d'objectiver le bénéfice réel apporté par ce projet, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations du secteur.